

«Joël Guerriau, Sénateur de la Loire-Atlantique interpelle le Premier ministre : « Qu'attendez-vous pour faire appliquer la loi à Notre-Dame-des-Landes ? »»

15/10/2015

Joël Guerriau, Sénateur de la Loire-Atlantique, interpelle le Premier ministre : « Qu'attendez-vous pour faire appliquer la loi à Notre-Dame-des-Landes ? »

Joël Guerriau, sénateur de la Loire-Atlantique, a interpellé le Premier ministre sur la situation à Notre-Dame-des-Landes ce jour à l'occasion des questions au Gouvernement : « qu'attendez-vous pour faire appliquer la loi et garantir l'accès des entreprises au chantier afin de commencer les travaux? »

Le sénateur a rappelé que les travaux à Notre-Dame-des-Landes étaient toujours retardés par les militants qui occupent le site et a ajouté que « samedi dernier, des opposants au projet d'aéroport ont pris possession d'une nouvelle maison sur le site du futur chantier. »

Le projet de transfert de l'aéroport de Nantes date de 1963 : « le dossier a fait l'objet de toutes les procédures et concertations prévues par la loi ». Comme tout projet d'aménagement d'ampleur, ce projet suscite des oppositions. Sur ce sujet, « la justice s'est prononcée : les 154 recours ont été déboutés par les tribunaux » rappelle le sénateur.

Ce mardi 13 octobre, à Saint-Nazaire, le Président de la République a déclaré : « il faudra faire cesser ces occupations à un moment ou à un autre ».

Pour Joël Guerriau, « ce n'est pas à un moment ou à un autre qu'il faudra agir, mais sans délai, afin de rétablir l'ordre et de commencer les travaux ».

« Voilà déjà 10 mois que vous annoncez une reprise des travaux pour une mise en service en 2017. La période est dépassée »

Combien de personnes sont-elles au chômage technique? 4,5 millions d'heures de travail sont en jeu. » a lancé Joël Guerriau au Premier ministre.

« Les habitants et entreprises se sentent abandonnés par le Gouvernement qui n'assume pas ses responsabilités » ajoute le sénateur.

Déplorant une situation qui s'enlise, Joël Guerriau s'interroge sur les capacités de l'Etat à faire respecter ses lois : *« une enclave de zadistes défie la République. Notre-Dame-des-Landes deviendra-t-elle le symbole d'un Etat laxiste qui n'aurait aujourd'hui comme réponse que l'aveu de faiblesse ? »* a conclu le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)